1790

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C. N

Messieurs

Plusieurs motifs nous determinent a nous Rassembler extraordinairement

Le p.r est relatif à Lassemblée extraordinaire du Samedi 4 7bre j'ai Lu un memoire assé detailli par Lequel jai dit que nous devons, ni ne pouvions pas nous Ecarter de nos reglemens, jai insisté sur ces principes pendant 3. heures. et jai fini par protester, contre tous ce qui seroit fait de contraire à Lacademie et au comité, ce qui a du etre porté sur leur Registre.

Enfin jai eté Sollicité par nos confreres de signer, et quil n'y avoit aucun Inconvenient parce que cette assemblée n'etoit que primaire, jai cedé pour me soustraire aux reproches et menaces, que me faisoit la majeure partiee des membres de cette Société.

quand a la seance de jeudi dernier 16 7.bre il me suffit de vous observer messieurs, que Lon a Soubsonnée Le Bureau d'administration de Maternelle et que lon a insulté Les officiers de Lacademie. a juste titre nous pourrions reclamer, mais dans un moment deffervessence comme celui cy, nous opinons plustot pour la pacification et La paix.

Le Second motif est de vous prier dentendre La lecture du Memoire de m.r Sue 2e qui ne lui a pas eté permis de faire a cette meme seance parce que M.r Sijelle et des academiciens Libres pour la majeure partie ont fait des motions, qui ont derangé Lordre, et qui nous ont oté tout pouvoir

Le troisieme motifs est de vous faire part, que M.rs Lesne et fabre president et vice president du nouveau comité m'ont marqué que ils s'avoient envoyes Leurs demission, et M.rs cabani, Louis, sabatier Lassus en ont fait autant, et M.rs Les premiers chirurgiens du Roy ne reconnaiss pas ce comité, nous pouvons pencer que les academiciens qui sont du comité perpetuel, et qui doivent tenir a honneur d'en etre, se demettront egalement de ces places de commissaire

Le quatrieme motifs, a pour objet dinterpeller M.r. Sijelle comme chef du projet du nouveau comité, de nous declarer si son intention est de se raprocher de nous, en participant a nos deliberations et au Comité que nous devons etablir tout à lheure, afin de parvenir a faire suprimer Les abus qui existent dans nos reglemens, de les soumettre a nos confreres assemblées, et de dicttes a Lassemblée Nationale pour y etre decrettée.

Pipélet Directeur

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

carton 4
n° 49 (5)

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
N